

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62
Nombre de délégués titulaires présents : 29
Nombre de délégués suppléants présents: 13
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de votants : 44

L'an deux mil vingt-trois, le trente mars, à dix heures, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires :

GIRARD Serge, COURCOT Chantal, DENIZE Frédéric, PERALTA Didier, DE GAETANO Sylvie, LECOURT Pascal, VASSET Laurent, GUESDON Alain, FEREMANS Sylvie, LEGOUVERNEUR Frédéric, VALTER Clotilde, BAILLARD André, CHERRIERE Malika, DEBONS Régis, DUBOST Jérôme, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GASTINNE Jean-Baptiste, GRANCHER Christian, LEFEBVRE Patrick, LETHUILLIER Cyriaque, MAURICE Jean-Louis, MOREL Christine, PHILIPPE Edouard, TETREL Marc-Antoine, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VANDAELE Virginie, MARTIN Vincent, PRESLES Gwendoline

Conseillers suppléants :

NIEPCERON Hervé, AUBRY Pierre, POURDIEU Brigitte, CHARBONNEAU Benoît, FRAQUET Denis, FROMAGE Françoise, BŒUF Augustin, DELAFOSSE Fabienne, FONTAINE Patrick, GIMARD Antonin, LECLERCQ Caroline, NIANG-FOUQUET Oumou, THOMAS Hubert,

ONT DONNE POUVOIR :

MARESCOT Michel à DE GAETANO Sylvie
SAINT MARTIN Florent à DEBONS Régis

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires :

GUEROULT Claire, BELGHACHEM Kamel, CAROLO-LUTROT Virginie, CORITON Bastien, PESQUET Patrick, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, MARESCOT Michel, NAVARRE Jean-Louis, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnes, SCARANO Eric, COLSON Joël, AUBEY François, PERINI Angélique, LECLERC Sébastien, TARGAT Dany, VERSAVEL Léa, JAMET Danièle, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DOMAIN Christine, GALOPIN Martial, GUEROUT Anthony, LECOQ Jean-Paul, LEPRETTRE Pascal, MERVILLE Denis, ROUSSELIN Jean-Louis, SAINT-MARTIN Florent, VASSE Sylvain, MAUPOINT Arnaud, MICHALOT Alain, SENINCK Régine.

Conseillers suppléants :

DUBOCAGE Kévin, BEAUCHEMIN Marc, CAVELIER Stéphane, DECHAMPS Christine, DELAUNE Daniel, DORE Christophe, LEVEE Xavier, LOISON Marie-Françoise, RABBY-DEMAISON Frédéric, GRANTURCO Thierry, LEMONNIER Yves, NOUVEL-ROUSSELOT Colette, MAHEUT Raynald, DONNET Pascal, GELEBART Nicole, ROUSSELET Eric, HOUSSAYE Martine, COLOMER Christophe, DE JAEGHER Thibaut, DESMONTS Jean-René, DROUET Mireille, LENAIN Hubert, SAINT-MARTIN Jean-Paul, AUBER François, BARIL Thérèse, BELLENGER Dominique, CHIROL Avelyne, COMBE Olivier, CORNU Pascal, CREVEL Isabelle, DE BAZELAIRE Stéphanie, DEGENETAIS Françoise, FORT Jean-Luc, GREVERIE Denis, GRZELCZYK Marie-Catherine, GUERIN Marc, GUYOMAR Jocelyne, LE COURTOIS Anne-Virginie, LECACHEUR Aurélien, LEFEVRE Luc, LEMOINE Sandrine, LESUEUR Raphaël, SANSON Didier, VIALA Martine, AUBOURG Jean, BROUT Cédric, DEZELLUS Michel, DUFROY Maria, PIEDNOEL Denis.

Délibération n°20230330 - 01 - Désignation d'un secrétaire de séance

En application de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à la désignation d'un membre pour remplir la fonction de secrétaire de séance au cours de la présente réunion et d'adopter la délibération suivante.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE DE

- **Désigner** Monsieur Antonin GIMARD comme secrétaire de séance.

DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 18 AVR. 2023

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62

Nombre de délégués titulaires présents : 29

Nombre de délégués suppléants présents: 13

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 44

L'an deux mil vingt-trois, le trente mars, à dix heures, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires :

GIRARD Serge, COURCOT Chantal, DENIZE Frédéric, PERALTA Didier, DE GAETANO Sylvie, LECOURT Pascal, VASSET Laurent, GUESDON Alain, FEREMANS Sylvie, LEGOUVERNEUR Frédéric, VALTER Clotilde, BAILLARD André, CHERRIERE Malika, DEBONS Régis, DUBOST Jérôme, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GASTINNE Jean-Baptiste, GRANCHER Christian, LEFEBVRE Patrick, LETHUILLIER Cyriaque, MAURICE Jean-Louis, MOREL Christine, PHILIPPE Edouard, TETREL Marc-Antoine, THIBAudeau-RAINOT Florence, VANDAELE Virginie, MARTIN Vincent, PRESLES Gwendoline

Conseillers suppléants :

NIEPCERON Hervé, AUBRY Pierre, POURDIEU Brigitte, CHARBONNEAU Benoît, FRAQUET Denis, FROMAGE Françoise, BŒUF Augustin, DELAFOSSÉ Fabienne, FONTAINE Patrick, GIMARD Antonin, LECLERCQ Caroline, NIANG-FOUQUET Oumou, THOMAS Hubert,

ONT DONNE POUVOIR :

MARESCOT Michel à DE GAETANO Sylvie

SAINT MARTIN Florent à DEBONS Régis

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires :

GUEROULT Claire, BELGHACHEM Kamel, CAROLO-LUTROT Virginie, CORITON Bastien, PESQUET Patrick, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, MARESCOT Michel, NAVARRE Jean-Louis, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnes, SCARANO Eric, COLSON Joël, AUBEY François, PERINI Angélique, LECLERC Sébastien, TARGAT Dany, VERSAVEL Léa, JAMET Danièle, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DOMAIN Christine, GALOPIN Martial, GUEROUT Anthony, LECOQ Jean-Paul, LEPRETTRE Pascal, MERVILLE Denis, ROUSSELIN Jean-Louis, SAINT-MARTIN Florent, VASSE Sylvain, MAUPOINT Arnaud, MICHALOT Alain, SENINCK Régine.

Conseillers suppléants :

DUBOCAGE Kévin, BEAUCHEMIN Marc, CAVELIER Stéphane, DECHAMPS Christine, DELAUNE Daniel, DORE Christophe, LEVEE Xavier, LOISON Marie-Françoise, RABBY-DEMAISON Frédéric, GRANTURCO Thierry, LEMONNIER Yves, NOUVEL-ROUSSELOT Colette, MAHEUT Raynald, DONNET Pascal, GELEBART Nicole, ROUSSELET Eric, HOUSSAYE Martine, COLOMER Christophe, DE JAEGHER Thibaut, DESMONTS Jean-René, DROUET Mireille, LENAIN Hubert, SAINT-MARTIN Jean-Paul, AUBER François, BARIL Thérèse, BELLENGER Dominique, CHIROL Avelyne, COMBE Olivier, CORNU Pascal, CREVEL Isabelle, DE BAZELAIRE Stéphanie, DEGENETAIS Françoise, FORT Jean-Luc, GREVERIE Denis, GRZELCZYK Marie-Catherine, GUERIN Marc, GUYOMAR Jocelyne, LE COURTOIS Anne-Virginie, LECACHEUR Aurélien, LEFEVRE Luc, LEMOINE Sandrine, LESUEUR Raphaël, SANSON Didier, VIALA Martine, AUBOURG Jean, BROUT Cédric, DEZELLUS Michel, DUFROY Maria, PIEDNOEL Denis.

Délibération n°20230330 - 02 - Procès-verbal du 09 décembre 2022 - adoption

Il convient d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 09 décembre 2022 et de prendre la délibération ci-dessous.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 09 décembre 2022,

DECIDE

- **D'adopter** le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 09 décembre 2022.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



**ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 18 AVR. 2023**

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62
Nombre de délégués titulaires présents : 29
Nombre de délégués suppléants présents: 13
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de votants : 44

L'an deux mil vingt-trois, le trente mars, à dix heures, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires :

GIRARD Serge, COURCOT Chantal, DENIZE Frédéric, PERALTA Didier, DE GAETANO Sylvie, LECOURT Pascal, VASSET Laurent, GUESDON Alain, FEREMANS Sylvie, LEGOUVERNEUR Frédéric, VALTER Clotilde, BAILLARD André, CHERRIERE Malika, DEBONS Régis, DUBOST Jérôme, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GASTINNE Jean-Baptiste, GRANCHER Christian, LEFEBVRE Patrick, LETHUILLIER Cyriaque, MAURICE Jean-Louis, MOREL Christine, PHILIPPE Edouard, TETREL Marc-Antoine, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VANDAELE Virginie, MARTIN Vincent, PRESLES Gwendoline

Conseillers suppléants :

NIEPCERON Hervé, AUBRY Pierre, POURDIEU Brigitte, CHARBONNEAU Benoît, FRAQUET Denis, FROMAGE Françoise, BŒUF Augustin, DELAFOSSE Fabienne, FONTAINE Patrick, GIMARD Antonin, LECLERCQ Caroline, NIANG-FOUQUET Oumou, THOMAS Hubert,

ONT DONNE POUVOIR :

MARESCOT Michel à DE GAETANO Sylvie
SAINT MARTIN Florent à DEBONS Régis

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires :

GUEROULT Claire, BELGHACHEM Kamel, CAROLO-LUTROT Virginie, CORITON Bastien, PESQUET Patrick, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, MARESCOT Michel, NAVARRE Jean-Louis, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnes, SCARANO Eric, COLSON Joël, AUBEY François, PERINI Angélique, LECLERC Sébastien, TARGAT Dany, VERSAVEL Léa, JAMET Danièle, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DOMAIN Christine, GALOPIN Martial, GUEROUT Anthony, LECOQ Jean-Paul, LEPRETTRE Pascal, MERVILLE Denis, ROUSSELIN Jean-Louis, SAINT-MARTIN Florent, VASSE Sylvain, MAUPOINT Arnaud, MICHALOT Alain, SENINCK Régine.

Conseillers suppléants :

DUBOCAGE Kévin, BEAUCHEMIN Marc, CAVELIER Stéphane, DECHAMPS Christine, DELAUNE Daniel, DORE Christophe, LEVEE Xavier, LOISON Marie-Françoise, RABBY-DEMAISON Frédéric, GRANTURCO Thierry, LEMONNIER Yves, NOUVEL-ROUSSELOT Colette, MAHEUT Raynald, DONNET Pascal, GELEBART Nicole, ROUSSELET Eric, HOUSAYE Martine, COLOMER Christophe, DE JAEGER Thibaut, DESMONTS Jean-René, DROUET Mireille, LENAIN Hubert, SAINT-MARTIN Jean-Paul, AUBER François, BARIL Thérèse, BELLENGER Dominique, CHIROL Avelyne, COMBE Olivier, CORNU Pascal, CREVEL Isabelle, DE BAZELAIRE Stéphanie, DEGENETAIS Françoise, FORT Jean-Luc, GREVERIE Denis, GRZELCZYK Marie-Catherine, GUERIN Marc, GUYOMAR Jocelyne, LE COURTOIS Anne-Virginie, LECACHEUR Aurélien, LEFEVRE Luc, LEMOINE Sandrine, LESUEUR Raphaël, SANSON Didier, VIALA Martine, AUBOURG Jean, BROUT Cédric, DEZELLUS Michel, DUFROY Maria, PIEDNOEL Denis.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles 5211-1 et suivants et l'article L.2121-31,
- L'instruction budgétaire et comptable M14, version en vigueur au 1^{er} janvier 2022,
- La délibération n° 20220210-06 du 10 février 2022 adoptant le budget primitif 2022,
- L'exercice du budget 2022,

Considérant :

- que le receveur a repris dans ses écritures tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Après en avoir délibéré,

DECLARE que le compte de gestion (synthèse ci-après) dressé par le Trésorier pour l'exercice 2022, pour le budget visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part pour l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement 2022			
Réalisations de l'exercice	628 759.47 €	611 302.06 €	
Déficit de fonctionnement			-17 457.41 €
Investissement 2022			
Réalisations de l'exercice	918 €	8 635.14 €	
Excédent d'investissement			7 717.14 €
Déficit de l'exercice 2022			- 9 740.27 €
Résultat antérieur reporté Fonctionnement			322 162.38 €
Résultat antérieur reporté Investissement			3 630.40 €
Résultat de clôture exercice 2022			316 052.51 €

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 18 AVR. 2023

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62

Nombre de délégués titulaires présents : 29

Nombre de délégués suppléants présents: 13

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 44

L'an deux mil vingt-trois, le trente mars, à dix heures, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires :

GIRARD Serge, COURCOT Chantal, DENIZE Frédéric, PERALTA Didier, DE GAETANO Sylvie, LECOURT Pascal, VASSET Laurent, GUESDON Alain, FEREMANS Sylvie, LEGOUVERNEUR Frédéric, VALTER Clotilde, BAILLARD André, CHERRIERE Malika, DEBONS Régis, DUBOST Jérôme, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GASTINNE Jean-Baptiste, GRANCHER Christian, LEFEBVRE Patrick, LETHUILLIER Cyriaque, MAURICE Jean-Louis, MOREL Christine, PHILIPPE Edouard, TETREL Marc-Antoine, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VANDAELE Virginie, MARTIN Vincent, PRESLES Gwendoline

Conseillers suppléants :

NIEPCERON Hervé, AUBRY Pierre, POURDIEU Brigitte, CHARBONNEAU Benoît, FRAQUET Denis, FROMAGE Françoise, BŒUF Augustin, DELAFOSSE Fabienne, FONTAINE Patrick, GIMARD Antonin, LECLERCQ Caroline, NIANG-FOUQUET Oumou, THOMAS Hubert,

ONT DONNE POUVOIR :

MARESCOT Michel à DE GAETANO Sylvie

SAINT MARTIN Florent à DEBONS Régis

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires :

GUEROULT Claire, BELGHACHEM Kamel, CAROLO-LUTROT Virginie, CORITON Bastien, PESQUET Patrick, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, MARESCOT Michel, NAVARRE Jean-Louis, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnes, SCARANO Eric, COLSON Joël, AUBEY François, PERINI Angélique, LECLERC Sébastien, TARGAT Dany, VERSAVEL Léa, JAMET Danièle, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DOMAIN Christine, GALOPIN Martial, GUEROUT Anthony, LECOQ Jean-Paul, LEPRETTRE Pascal, MERVILLE Denis, ROUSSELIN Jean-Louis, SAINT-MARTIN Florent, VASSE Sylvain, MAUPOINT Anaud, MICHALOT Alain, SENINCK Régine.

Conseillers suppléants :

DUBOCAGE Kévin, BEAUCHEMIN Marc, CAVELIER Stéphane, DECHAMPS Christine, DELAUNE Daniel, DORE Christophe, LEVEE Xavier, LOISON Marie-Françoise, RABBY-DEMAISON Frédéric, GRANTURCO Thierry, LEMONNIER Yves, NOUVEL-ROUSSELOT Colette, MAHEUT Raynald, DONNET Pascal, GELEBART Nicole, ROUSSELET Eric, HOUSSAYE Martine, COLOMER Christophe, DE JAEGER Thibaut, DESMONTS Jean-René, DROUET Mireille, LENAIN Hubert, SAINT-MARTIN Jean-Paul, AUBER François, BARIL Thérèse, BELLENGER Dominique, CHIROL Avelyne, COMBE Olivier, CORNU Pascal, CREVEL Isabelle, DE BAZELAIRE Stéphanie, DEGENETAIS Françoise, FORT Jean-Luc, GREVERIE Denis, GRZELCZYK Marie-Catherine, GUERIN Marc, GUYOMAR Jocelyne, LE COURTOIS Anne-Virginie, LECACHEUR Aurélien, LEFEVRE Luc, LEMOINE Sandrine, LESUEUR Raphaël, SANSON Didier, VIALA Martine, AUBOURG Jean, BROUT Cédric, DEZELLUS Michel, DUFROY Maria, PIEDNOEL Denis.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles 5211-1 et suivants et l'article L.2121-14,
- L'instruction budgétaire et comptable M14, version en vigueur au 1^{er} janvier 2022,
- La délibération n° 20220210-06 adoptant le budget primitif 2022,
- L'exercice du budget 2022,

Considérant :

- Que la présentation et le vote du compte administratif 2022 doit intervenir avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice,
- La présentation par l'ordonnateur, du compte administratif de l'exercice 2022 du Pôle métropolitain,
- La nomination de Madame Brigitte POURDIEU doyenne d'âge des conseillers métropolitains, en tant que Présidente de séance pour l'approbation du compte administratif 2022,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **d'approuver** le compte administratif pour l'exercice 2022, tel que présenté et de constater les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion,
- **d'arrêter** le résultat définitif de l'exercice 2022 comme suit :

	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement 2022			
Réalisations de l'exercice	628 759.47 €	611 302.06 €	
Déficit de fonctionnement			- 17 457.41 €
Investissement 2022			
Réalisations de l'exercice	918 €	8 635.14 €	
Excédent d'investissement			7 717.14 €
Déficit de l'exercice 2022			- 9 740.27 €
Résultat antérieur reporté Fonctionnement			322 162.38 €
Résultat antérieur reporté Investissement			3 630.40€
Résultat de clôture exercice 2022			316 052.51 €

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62
Nombre de délégués titulaires présents : 29
Nombre de délégués suppléants présents: 13
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de votants : 44

L'an deux mil vingt-trois, le trente mars, à dix heures, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires :

GIRARD Serge, COURCOT Chantal, DENIZE Frédéric, PERALTA Didier, DE GAETANO Sylvie, LECOURT Pascal, VASSET Laurent, GUESDON Alain, FEREMANS Sylvie, LEGOUVERNEUR Frédéric, VALTER Clotilde, BAILLARD André, CHERRIERE Malika, DEBONS Régis, DUBOST Jérôme, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GASTINNE Jean-Baptiste, GRANCHER Christian, LEFEBVRE Patrick, LETHUILLIER Cyriaque, MAURICE Jean-Louis, MOREL Christine, PHILIPPE Edouard, TETREL Marc-Antoine, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VANDAELE Virginie, MARTIN Vincent, PRESLES Gwendoline

Conseillers suppléants :

NIEPCERON Hervé, AUBRY Pierre, POURDIEU Brigitte, CHARBONNEAU Benoît, FRAQUET Denis, FROMAGE Françoise, BŒUF Augustin, DELAFOSSE Fabienne, FONTAINE Patrick, GIMARD Antonin, LECLERCQ Caroline, NIANG-FOUQUET Oumou, THOMAS Hubert,

ONT DONNE POUVOIR :

MARESCOT Michel à DE GAETANO Sylvie
SAINT MARTIN Florent à DEBONS Régis

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires :

GUEROULT Claire, BELGHACHEM Kamel, CAROLO-LUTROT Virginie, CORITON Bastien, PESQUET Patrick, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, MARESCOT Michel, NAVARRE Jean-Louis, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnes, SCARANO Eric, COLSON Joël, AUBEY François, PERINI Angélique, LECLERC Sébastien, TARGAT Dany, VERSAVEL Léa, JAMET Danièle, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DOMAIN Christine, GALOPIN Martial, GUEROUT Anthony, LECOQ Jean-Paul, LEPRETTRE Pascal, MERVILLE Denis, ROUSSELIN Jean-Louis, SAINT-MARTIN Florent, VASSE Sylvain, MAUPOINT Anaud, MICHALOT Alain, SENINCK Régine.

Conseillers suppléants :

DUBOCAGE Kévin, BEAUCHEMIN Marc, CAVELIER Stéphane, DECHAMPS Christine, DELAUNE Daniel, DORE Christophe, LEVEE Xavier, LOISON Marie-Françoise, RABBY-DEMAISON Frédéric, GRANTURCO Thierry, LEMONNIER Yves, NOUVEL-ROUSSELOT Colette, MAHEUT Raynald, DONNET Pascal, GELEBART Nicole, ROUSSELET Eric, HOUSSAYE Martine, COLOMER Christophe, DE JAEGHER Thibaut, DESMONTS Jean-René, DROUET Mireille, LENAIN Hubert, SAINT-MARTIN Jean-Paul, AUBER François, BARIL Thérèse, BELLENGER Dominique, CHIROL Avelyne, COMBE Olivier, CORNU Pascal, CREVEL Isabelle, DE BAZELAIRE Stéphanie, DEGENETAIS Françoise, FORT Jean-Luc, GREVERIE Denis, GRZELCZYK Marie-Catherine, GUERIN Marc, GUYOMAR Jocelyne, LE COURTOIS Anne-Virginie, LECACHEUR Aurélien, LEFEVRE Luc, LEMOINE Sandrine, LESUEUR Raphaël, SANSON Didier, VIALA Martine, AUBOURG Jean, BROUT Cédric, DEZELLUS Michel, DUFROY Maria, PIEDNOEL Denis.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1612-12 et suivants
- L'instruction budgétaire et comptable M14, version en vigueur au 1^{er} janvier 2022,
- L'exercice du budget 2022,

Considérant :

- Que le résultat à la clôture 2022 s'établit à **- 17 457.41 €** en fonctionnement et **7 717.14 €** en investissement
- Que le résultat global cumulé s'établit à **304 704.97€** en fonctionnement et **11 347.54€** en investissement
- Que l'arrêté des comptes détermine le résultat de fonctionnement de l'exercice et que ce résultat s'il est excédentaire fait l'objet d'une décision d'affectation en section d'investissement à hauteur du besoin de financement,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- De reporter à la section de fonctionnement du budget primitif 2023, l'excédent de financement cumulé : report de fonctionnement (R002) : **304 704.97 €.**
- De reporter à la section d'investissement du budget primitif 2023, l'excédent de financement cumulé : report d'investissement (R001) : **11 347.54€.**

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



NOTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
COMPTER DU 18 AVR. 2023

- **de constater** que l'excédent de clôture de l'exercice 2022 fait apparaître un déficit de fonctionnement de 17 457.41 € et un excédent d'investissement de 7 717.14 €,
- Et un résultat de l'exercice 2022, cumulé des résultats antérieurs, de **316 052.51€**.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 18 AVR. 2023

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62
Nombre de délégués titulaires présents : 29
Nombre de délégués suppléants présents: 13
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de votants : 44

L'an deux mil vingt-trois, le trente mars, à dix heure, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires :

GIRARD Serge, COURCOT Chantal, DENIZE Frédérick, PERALTA Didier, DE GAETANO Sylvie, LECOURT Pascal, VASSET Laurent, GUESDON Alain, FEREMANS Sylvie, LEGOUVERNEUR Frédéric, VALTER Clotilde, BAILLARD André, CHERRIERE Malika, DEBONS Régis, DUBOST Jérôme, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GASTINNE Jean-Baptiste, GRANCHER Christian, LEFEBVRE Patrick, LETHUILLIER Cyriaque, MAURICE Jean-Louis, MOREL Christine, PHILIPPE Edouard, TETREL Marc-Antoine, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VANDAELE Virginie, MARTIN Vincent, PRESLES Gwendoline

Conseillers suppléants :

NIEPCERON Hervé, AUBRY Pierre, POURDIEU Brigitte, CHARBONNEAU Benoît, FRAQUET Denis, FROMAGE Françoise, BŒUF Augustin, DELAFOSSE Fabienne, FONTAINE Patrick, GIMARD Antonin, LECLERCQ Caroline, NIANG-FOUQUET Oumou, THOMAS Hubert,

ONT DONNE POUVOIR :

MARESCOT Michel à DE GAETANO Sylvie
SAINT MARTIN Florent à DEBONS Régis

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires :

GUEROULT Claire, BELGHACHEM Kamel, CAROLO-LUTROT Virginie, CORITON Bastien, PESQUET Patrick, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, MARESCOT Michel, NAVARRE Jean-Louis, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnes, SCARANO Eric, COLSON Joël, AUBEY François, PERINI Angélique, LECLERC Sébastien, TARGAT Dany, VERSAVEL Léa, JAMET Danièle, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DOMAIN Christine, GALOPIN Martial, GUEROUT Anthony, LECOQ Jean-Paul, LEPRETTRE Pascal, MERVILLE Denis, ROUSSELIN Jean-Louis, SAINT-MARTIN Florent, VASSE Sylvain, MAUPOINT Arnaud, MICHALOT Alain, SENINCK Régine.

Conseillers suppléants :

DUBOCAGE Kévin, BEAUCHEMIN Marc, CAVELIER Stéphane, DECHAMPS Christine, DELAUNE Daniel, DORE Christophe, LEVEE Xavier, LOISON Marie-Françoise, RABBY-DEMAISON Frédéric, GRANTURCO Thierry, LEMONNIER Yves, NOUVEL-ROUSSELOT Colette, MAHEUT Raynald, DONNET Pascal, GELEBART Nicole, ROUSSELET Eric, HOUSSAYE Martine, COLOMER Christophe, DE JAEGHER Thibaut, DESMONTS Jean-René, DROUET Mireille, LENAIN Hubert, SAINT-MARTIN Jean-Paul, AUBER François, BARIL Thérèse, BELLENGER Dominique, CHIROL Avelyne, COMBE Olivier, CORNU Pascal, CREVEL Isabelle, DE BAZELAIRE Stéphanie, DEGENETAIS Françoise, FORT Jean-Luc, GREVERIE Denis, GRZELCZYK Marie-Catherine, GUERIN Marc, GUYOMAR Jocelyne, LE COURTOIS Anne-Virginie, LECACHEUR Aurélien, LEFEBVRE Luc, LEMOINE Sandrine, LESUEUR Raphaël, SANSON Didier, VIALA Martine, AUBOURG Jean, BROUT Cédric, DEZELLUS Michel, DUFROY Maria, PIEDNOEL Denis.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

Vu

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- la loi n° 94.504 du 22 Juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux Collectivités Locales,
- l'instruction budgétaire et comptable M 14 s'appliquant aux syndicats mixtes fermés par renvoi des dispositions de l'article R.5711-1 du CGCT aux articles D.2311-2 et D.2311-3,
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine,

Considérant

- le projet de budget primitif 2023 présenté par l'ordonnateur,

Après en avoir délibéré :

DECIDE :

- **d'adopter** le budget primitif de l'exercice 2023 arrêté en dépenses et en recettes conformément aux tableaux ci-annexés présentant chapitre par chapitre le budget du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine et les cotisations.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Article	Recette	Montant
002	Excédent Fonctionnement reporté N-1	304 704,97 €
7488	Autres attributions et participations	611 200,00 €
TOTAL DES RECETTES		915 904,97 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Article	Dépense	Montant

60623	Alimentation	150,00 €
6064	Fourn. Adminis.	1 300,00 €
6132	Locations immobilières	30 000,00 €
61558	Entretien autre bien immobilier	1 000,00 €
6161	Assurances	5 000,00 €
6156	Maintenance	8 000,00 €
6182	Document. / Abon.	1 000,00 €
6188	Service ext - Autres frais divers	393 613,83 €
6236	Catalogues et imprimés	40 000,00 €
6251	Voyage et déplacement	1 500,00 €
6256	Missions et frais de déplacements	1 600,00 €
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00 €
6281	Adhésion	2 800,00 €
	TOTAL Chapitre 011	486 963,83 €
6332	Cotisation au FNAL	300,00 €
6336	Cotisations CDG/CNFPT	2 700,00 €
6338	Autres impôts et taxes sur rémunérations	600,00 €
64111	Rémunération principal	12 000,00 €
64112	NBI	200,00 €
64118	Autres indemnités	3 900,00 €
64131	Rémunération	156 000,00 €
6451	Cotisations URSSAF	42 000,00 €
6453	Cotisations retraite (CNRACL+ IRCANTEC)	16 000,00 €
6454	Cotisations pôle emploi	6 200,00 €
6458	Autres cotisations organismes sociaux	100,00 €
	TOTAL Chapitre 012	240 000,00 €
6574	Subv fonct associations organisme droit privé	180 000,00 €
	TOTAL chapitre 65	180 000,00 €
6811	Amortissement	8 941,14 €
	TOTAL Chapitre 042	8 941,14 €
022	Dépenses imprévues	
	TOTAL Chapitre 022	
023	Virement à la section d'investissement	

	TOTAL Chapitre 023	
	TOTAL DES DEPENSES	915 904,97 €

SECTION D' INVESTISSEMENT		
Article	Recette	Montant
001	Excédent Investissement reporté N-1	11 347,54 €
	TOTAL Chapitre 022	11 347,54 €
28	Dotation aux amortissements	8 941,14 €
	Total Chapitre 040	8 941,14 €
1068	Excedent de fonctionnement capitalisé	- €
	Total Chapitre 10	
	Total Chapitre 13	
021	Virt de la section fonctionnement	
	Total Chapitre 021	- €
	TOTAL DES RECETTES	20 288,68 €

SECTION D' INVESTISSEMENT		
Article	Dépense	Montant
2051	Concessions et droits similaires	12 000,00 €
	Total Chapitre 20	12 000,00 €
2183	Matériel de bureau et informatique	7 288,68 €
2184	Mobilier	1 000,00 €
	Total Chapitre 21	8 288,68 €
020	Dépenses imprévues	- €
	TOTAL DES DEPENSES	20 288,68 €

MONTANT DES COTISATIONS ²⁰¹³ ~~2022~~ DES EPCI MEMBRES DU PÔLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

EPCI Membres	MONTANT
Communauté de Communes Pays Honfleur-Beuzeville	10 572,92 €
Communauté de Communes Campagne de Caux	12 180,35 €
Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral	34 726,78 €
Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie	26 084,35 €
Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie	72 705,71 €
Communauté d'Agglomération Caux Seine Agglo	104 579,48 €
Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole	317 316,77 €
Communauté de Communes Roumois Seine	33 033,64 €
TOTAL	611 200,00 €

DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 18 AVR. 2023

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62

Nombre de délégués titulaires présents : 29

Nombre de délégués suppléants présents: 13

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 44

L'an deux mil vingt-trois, le trente mars, à dix heures, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires :

GIRARD Serge, COURCOT Chantal, DENIZE Frédéric, PERALTA Didier, DE GAETANO Sylvie, LECOURT Pascal, VASSET Laurent, GUESDON Alain, FEREMANS Sylvie, LEGOUVERNEUR Frédéric, VALTER Clotilde, BAILLARD André, CHERRIERE Malika, DEBONS Régis, DUBOST Jérôme, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GASTINNE Jean-Baptiste, GRANCHER Christian, LEFEBVRE Patrick, LETHUILLIER Cyriaque, MAURICE Jean-Louis, MOREL Christine, PHILIPPE Edouard, TETREL Marc-Antoine, THIBAudeau-Rainot Florence, VANDAELE Virginie, MARTIN Vincent, PRESLES Gwendoline

Conseillers suppléants :

NIEPCERON Hervé, AUBRY Pierre, POURDIEU Brigitte, CHARBONNEAU Benoît, FRAQUET Denis, FROMAGE Françoise, BŒUF Augustin, DELAFOSSE Fabienne, FONTAINE Patrick, GIMARD Antonin, LECLERCQ Caroline, NIANG-FOUQUET Oumou, THOMAS Hubert,

ONT DONNE POUVOIR :

MARESCOT Michel à DE GAETANO Sylvie

SAINT MARTIN Florent à DEBONS Régis

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires :

GUEROULT Claire, BELGHACHEM Kamel, CAROLO-LUTROT Virginie, CORITON Bastien, PESQUET Patrick, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, MARESCOT Michel, NAVARRE Jean-Louis, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnes, SCARANO Eric, COLSON Joël, AUBEY François, PERINI Angélique, LECLERC Sébastien, TARGAT Dany, VERSAVEL Léa, JAMET Danièle, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DOMAIN Christine, GALOPIN Martial, GUEROUT Anthony, LECOQ Jean-Paul, LEPRETTRE Pascal, MERVILLE Denis, ROUSSELIN Jean-Louis, SAINT-MARTIN Florent, VASSE Sylvain, MAUPOINT Amand, MICHALOT Alain, SENINCK Régine.

Conseillers suppléants :

DUBOCAGE Kévin, BEAUCHEMIN Marc, CAVELIER Stéphane, DECHAMPS Christine, DELAUNE Daniel, DORE Christophe, LEVEE Xavier, LOISON Marie-Françoise, RABBY-DEMAISON Frédéric, GRANTURCO Thierry, LEMONNIER Yves, NOUVEL-ROUSSELOT Colette, MAHEUT Raynald, DONNET Pascal, GELEBART Nicole, ROUSSELET Eric, HOUSSAYE Martine, COLOMER Christophe, DE JAEGHER Thibaut, DESMONTS Jean-René, DROUET Mireille, LENAIN Hubert, SAINT-MARTIN Jean-Paul, AUBER François, BARIL Thérèse, BELLENGER Dominique, CHIROL Avelyne, COMBE Olivier, CORNU Pascal, CREVEL Isabelle, DE BAZELAIRE Stéphanie, DEGENETAIS Françoise, FORT Jean-Luc, GREVERIE Denis, GRZELCZYK Marie-Catherine, GUERIN Marc, GUYOMAR Jocelyne, LE COURTOIS Anne-Virginie, LECACHEUR Aurélien, LEFEVRE Luc, LEMOINE Sandrine, LESUEUR Raphaël, SANSON Didier, VIALA Martine, AUBOURG Jean, BROUT Cédric, DEZELLUS Michel, DUFROY Maria, PIEDNOEL Denis.

Délibération n°20230330 - 07 - Convention Pôle, opération « Réserve en Seine »

Après deux années en expérimentations réussies, le Pôle métropolitain souhaite renouveler et renforcer l'opération « Réserve en Seine » 2023 avec 12 sorties en avril, mai, juin, juillet et août. La convention porte sur l'organisation et le déploiement de sorties découvertes commentées de la réserve naturelle en bateau. Le Pôle s'engage en particulier à assurer la promotion de l'opération en prenant à sa charge le plan de communication, les frais liés au pilote de Seine, et l'animation auprès de la Maison de l'Estuaire.

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

Vu :

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
- les statuts de la Maison de l'Estuaire et de la société Navigation normande,

Considérant :

- Que le Pôle métropolitain est chargé de mettre en œuvre des actions d'intérêt métropolitain notamment dans le domaine du tourisme et de l'attractivité, et qu'il doit entre autres développer l'identité du territoire de l'Estuaire de la Seine, et se donner les moyens de renforcer l'attractivité de ce territoire
- La nécessité d'établir une convention définissant l'objet et les conditions dans lesquelles l'opération « Réserve en Seine » sera organisée ainsi que les engagements de chacun des partenaires.

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE :

- approuver le projet de convention établi entre le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, la Maison de l'Estuaire et la société Vedettes Baie de Seine
- autoriser le Président à signer ladite convention
- dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTEUR DU 18 AVR. 2023

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62
Nombre de délégués titulaires présents : 29
Nombre de délégués suppléants présents : 13
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de votants : 44

L'an deux mil vingt-trois, le trente mars, à dix heure, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires :

GIRARD Serge, COURCOT Chantal, DENIZE Frédéric, PERALTA Didier, DE GAETANO Sylvie, LECOURT Pascal, VASSET Laurent, GUESDON Alain, FEREMANS Sylvie, LEGOUVERNEUR Frédéric, VALTER Clotilde, BAILLARD André, CHERRIERE Malika, DEBONS Régis, DUBOST Jérôme, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GASTINNE Jean-Baptiste, GRANCHER Christian, LEFEBVRE Patrick, LETHUILLIER Cyriaque, MAURICE Jean-Louis, MOREL Christine, PHILIPPE Edouard, TETREL Marc-Antoine, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VANDAELE Virginie, MARTIN Vincent, PRESLES Gwendoline

Conseillers suppléants :

NIEPCERON Hervé, AUBRY Pierre, POURDIEU Brigitte, CHARBONNEAU Benoît, FRAQUET Denis, FROMAGE Françoise, BŒUF Augustin, DELAFOSSE Fabienne, FONTAINE Patrick, GIMARD Antonin, LECLERCQ Caroline, NIANG-FOUQUET Oumou, THOMAS Hubert,

ONT DONNE POUVOIR :

MARESCOT Michel à DE GAETANO Sylvie
SAINT MARTIN Florent à DEBONS Régis

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires :

GUEROULT Claire, BELGHACHEM Kamel, CAROLO-LUTROT Virginie, CORITON Bastien, PESQUET Patrick, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, MARESCOT Michel, NAVARRE Jean-Louis, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnes, SCARANO Eric, COLSON Joël, AUBEY François, PERINI Angélique, LECLERC Sébastien, TARGAT Dany, VERSAVEL Léa, JAMET Danièle, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DOMAIN Christine, GALOPIN Martial, GUEROUT Anthony, LECOQ Jean-Paul, LEPRETTRE Pascal, MERVILLE Denis, ROUSSELIN Jean-Louis, SAINT-MARTIN Florent, VASSE Sylvain, MAUPOINT Arnaud, MICHALOT Alain, SENINCK Régine.

Conseillers suppléants :

DUBOCAGE Kévin, BEAUCHEMIN Marc, CAVELIER Stéphane, DECHAMPS Christine, DELAUNE Daniel, DORE Christophe, LEVEE Xavier, LOISON Marie-Françoise, RABBY-DEMAISON Frédéric, GRANTURCO Thierry, LEMONNIER Yves, NOUVEL-ROUSSELOT Colette, MAHEUT Raynald, DONNET Pascal, GELEBART Nicole, ROUSSELET Eric, HOUSSAYE Martine, COLOMER Christophe, DE JAEGHER Thibaut, DESMONTS Jean-René, DROUET Mireille, LENAIN Hubert, SAINT-MARTIN Jean-Paul, AUBER François, BARIL Thérèse, BELLENGER Dominique, CHIROL Avelyne, COMBE Olivier, CORNU Pascal, CREVEL Isabelle, DE BAZELAIRE Stéphanie, DEGENETAIS Françoise, FORT Jean-Luc, GREVERIE Denis, GRZELCZYK Marie-Catherine, GUERIN Marc, GUYOMAR Jocelyne, LE COURTOIS Anne-Virginie, LECACHEUR Aurélien, LEFEVRE Luc, LEMOINE Sandrine, LESUEUR Raphaël, SANSON Didier, VIALA Martine, AUBOURG Jean, BROUT Cédric, DEZELLUS Michel, DUFROY Maria, PIEDNOEL Denis.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
- les statuts de l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'estuaire de la Seine (AURH),
- la délibération du conseil métropolitain n°20201218-24 approuvant la signature de la convention de partenariat avec l'AURH fixant la nature et l'étendue de la coopération entre le Pôle et l'AURH pour les années 2021-2023,
- la délibération du conseil métropolitain n°20221209-04 approuvant la signature d'un avenant à la convention de partenariat avec l'AURH fixant la nature et l'étendue de la coopération entre le Pôle et l'AURH pour l'année 2023,

Considérant

- le souhait pour le Pôle métropolitain de s'appuyer sur les connaissances et compétences de l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'estuaire de la Seine (AURH) dont le champ d'actions englobe le territoire du Pôle métropolitain, afin de mettre en œuvre certaines actions contenues dans le programme pluriannuel du Pôle
- l'ajustement des missions prévues pour l'année 2023

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **d'autoriser** le Président à signer l'avenant 3 à la convention de partenariat triennale 2021-2023 avec l'AURH fixant la nature et l'étendue de la coopération entre le Pôle et l'AURH pour l'année 2023, et modifie le montant de la participation financière fixée à 160 000 €, et les modalités de versement de celle-ci.
- que les crédits seront inscrits au budget 2023

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 18 AVR. 2023